

Dossier suivi par Solenne ROBARD-LE GUENNEC
leguennec.cdpmem29@gmail.com
06 86 52 45 93

Ergué-Gabéric, le 13 décembre 2017

Monsieur HULOT Nicolas
Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hotel Roquelaure
246 Boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

Objet : Demande de rendez-vous – Etat environnemental de la Rade de Brest

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous vous demandons, Monsieur Le Ministre, de bien vouloir nous accorder un entretien dans les plus brefs délais. Les pêcheurs professionnels de la rade de Brest ont été reçus dernièrement par M. le Sous-préfet de Brest, M. Ivan Bouchier, qui a bien saisi toutes leurs difficultés. Mais nous sommes dans l'urgence.

La flottille de pêcheurs artisans de la rade de Brest, comptant 38 entreprises et 70 marins, se trouve dans une situation d'extrême précarité en raison de problèmes environnementaux dont elle ne connaît pas les causes.

Cette flottille de petits navires de moins de 11 mètres, exploite chaque hiver les coquillages de la rade de Brest. Elle alimente également l'activité de criée de Brest et de l'écloserie du Tinduff ainsi que les mareyeurs locaux. Les navires sont inféodés à cet espace car les conditions météorologiques de la mer d'Iroise ne leur permettent pas de reporter leur effort de pêche ailleurs que dans la rade en hiver. Ils ciblent traditionnellement quatre espèces : la coquilles Saint-Jacques, la praire, le pétoncle noir et l'huître plate. Cette diversité permet d'équilibrer l'effort de pêche. La pêche a fait l'objet d'une gestion exemplaire et rigoureuse dès les années 80 grâce la mise en place d'un système de licence, de calendrier, d'horaires de pêche, de zones de jachères et d'un encadrement technique. Ce système est complété par un soutien de pêcherie effectué par l'écloserie du Tinduff, outil unique en Europe, spécialisée dans la production de juvéniles de coquilles Saint-Jacques et créée par les professionnels.

La flottille a fait face à deux épisodes de contamination des coquillages par la toxine ASP en 2004 et 2007. En 2014, cette toxine est réapparue avec un taux de 860 mg/kg de chair, taux le plus élevé d'Europe qui a fermé la pêche et fait passer le nombre de navires de 70 à 42 soit une perte d'un tiers des effectifs de la flottille. Depuis, le taux a baissé et des opérations de « décorticage » ont permis de reprendre l'exploitation mais avec un prix payé aux producteurs deux fois moins élevé que les conditions « habituelles » et des productions décidées par les opérateurs de la filière aval. Depuis des années, le comité des pêches du Finistère tente, avec les partenaires scientifiques, d'obtenir des financements pour la recherche sur l'ASP sans succès. Malgré des contaminations régulières dans le Morbihan, dans l'archipel des Glenan, en Baie de Seine, cette problématique n'a pas l'air d'être identifiée à l'échelle nationale.

Depuis deux mois, la situation est critique. En octobre dernier, dès les premiers jours de pêche, les professionnels ont constaté la disparition totale et inexpliquée du pétoncle noir ainsi qu'une mortalité très forte des huîtres plates. En fin de campagne 2016/2017, la production de pétoncles se situait entre 50 et 110 kg/jours. Après la fermeture estivale de la pêche, aux premiers jours de la campagne 2017/2018, les navires peinent à réaliser 3kg en moyenne

par jour. Les pétoncles ont disparus. Ce constat, partagé avec les scientifiques de l'IFREMER et de l'institut Universitaire Européen de la Mer, ne trouve aucune explication.

Concernant l'huitre plate, alors que la production mi-décembre devrait avoisiner 15 tonnes, les pêcheurs atteignent difficilement les 3 tonnes. Des individus moribonds ont été pêchés et transmis au laboratoire Ifremer de la Tremblade pour analyse.

Monsieur le Ministre, connus pour leur système de gestion exemplaire depuis de nombreuses années les pêcheurs professionnels de la rade de Brest ont toujours œuvré pour une gestion raisonnée et durable de leur activité. Les récentes décisions d'interdiction de pêche temporaire en zone Natura 2000 et les travaux en cours du programme DECIDER portant sur l'étude des interactions entre les dragues et les bancs de maërl en sont les illustrations.

Aujourd'hui les professionnels de la pêche font face à de graves problèmes environnementaux et les entreprises sont dans l'urgence. L'ASP dont on ne connaît pas les causes ni les impacts sur nos coquilles, la disparition inexplicable des pétoncles noirs et les mortalités fortes de l'huitre plate mettent en très grande précarité ces hommes et femmes. Les pêcheurs souhaitent comprendre ce qui se passe dans le milieu et demandent que des moyens humains et financiers soient dédiés très rapidement à la réalisation d'études. Ils souhaitent également savoir si des aides d'urgence pourraient leur être accordées.

Certains que vous mesurez toute la gravité de cette situation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

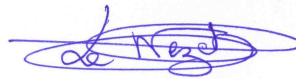
Le Président du Comité Départemental des
Pêches Maritimes et des Elevages Marins du
Finistère

Yannick CALVEZ



Le Président du Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Elevages Marins de
Bretagne

Olivier LE NEZET



Copie :

- Monsieur Stéphane TRAVERT - Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Monsieur Didier LE GAC – Député du Finistère
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Finistère